



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé/Reçu le



18031809

01 FEV. 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0443.309.695

Dénomination(en entier) : **CONSEIL DES RECTEURS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : 1000 Bruxelles, rue d'Egmont, 5

Objet de l'acte : NOMINATIONS - DEMISSIONS

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 octobre 2017 que l'assemblée a pris les décisions suivantes :

L'assemblée prend note de la démission de Monsieur POULLET Yves, domicilié à 4280 Moxhe, rue du Curé, 4, suite à son remplacement en tant que recteur de l'Université de Namur par Monsieur HABRA Naji, comme ci-après nommé.

Suite à sa nomination en tant que recteur de l'Université de Namur, l'assemblée constate la nomination de Monsieur HABRA Naji, domicilié à 5000 Namur, Avenue Reine Astrid 55, en qualité d'administrateur, pour la durée de son mandat de recteur de l'Université de Namur.

Le 10 janvier 2018
Vincent Blondel
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature